



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

site Internet

Question écrite n° 31937

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la persistance de formulaires de déclaration de créances libellés en francs à défaut de l'être en euros sur le site www.cerfa.gouv.fr. Cette erreur est d'autant moins bien comprise par les usagers de ce service en ligne que les administrateurs du site se déclarent incompétents et leur demandent de prendre contact avec le ministère pour obtenir une mise à jour. Il le remercie de faire en sorte que ces dysfonctionnements prennent fin.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, remercie l'honorable parlementaire d'avoir bien voulu appeler son attention sur la persistance de formulaires de déclaration de créances obsolètes. Le formulaire concerné sera mis à jour au plus vite en ce qu'il convient de remplacer tant les références au franc par des références à l'euro que les références à la loi du 25 janvier 1985 par des références au livre VI du code de commerce.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31937

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2004, page 446

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2686